



Avis de Manifestation d'Intérêt

pour sélection d'un Cabinet d'Évaluation Immobilière Certifié

I- CONTEXTE

SOS Villages d'Enfants est une organisation internationale de développement social dont la mission est d'améliorer la situation des enfants qui ont perdu la prise en charge parentale ou qui courent le risque de la perdre. Fondée en 1949 en Autriche, l'organisation est aujourd'hui présente dans plus de 134 pays à travers le monde, dont la Guinée.

SOS Villages d'Enfants en Guinée (SOS VEG) est implantée dans le pays depuis 1989 et opère à travers quatre (4) sites : le Bureau National à Conakry, le Village d'Enfants SOS de Conakry (VESOS Conakry), le Village d'Enfants SOS de Kankan (VESOS Kankan) et le Village d'Enfants SOS de Nzérékoré (VESOS Nzérékoré). Ces sites accueillent des enfants vulnérables et déploient des programmes de protection de l'enfance, de renforcement familial, d'éducation et de santé au profit des populations les plus fragiles de Guinée.

Conformément aux orientations stratégiques du Siège International de SOS Villages d'Enfants et aux exigences de l'audit externe annuel, SOS VEG lance une démarche de valorisation indépendante et certifiée de l'ensemble de ses actifs immobiliers (terrains et bâtiments) sur l'ensemble de ses quatre sites.

L'objectif principal est de disposer de valeurs certifiées, opposables et recevables en audit externe, conformément aux normes comptables et immobilières internationales applicables. Ces évaluations permettront également d'améliorer la fiabilité et la transparence de l'information financière de l'organisation et de renforcer la confiance des donateurs, partenaires et autorités de tutelle.

II- NATURE DES PRESTATIONS

La présente consultation a pour objet la présélection de cabinets spécialisés en évaluation immobilière, légalement constitués en Guinée et disposant des agréments professionnels requis, en vue de



participer à une consultation restreinte ultérieure (Dossier d'Appel d'Offres — DAO).

Les cabinets présélectionnés à l'issue de la présente phase d'Avis de Manifestation d'Intérêt seront invités à soumettre une offre technique et financière détaillée dans le cadre du DAO qui leur sera transmis.

Pour plus de détail consulter le lien ci-après : [AMI EVALUATION IMMOBILIERE SOSVEG2026](#) sur le site de SOS Villages d'Enfants

Ce que nous représentons

SOS Villages d'Enfants s'engage à créer et à maintenir un environnement protecteur qui promeut ses valeurs fondamentales et empêche l'abus et l'exploitation des enfants. Nous condamnons fortement toute forme de violence et d'exploitation des enfants, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de notre organisation, et répondons de manière appropriée à tout abus prouvé ou présumé et à toute tentative d'abus. Nous développons des mécanismes pour sensibiliser, prévenir, encourager le signalement et faciliter la réaction. Nos actions peuvent aller des mesures de développement du personnel comme la formation et le conseil jusqu'à des mesures comme la suspension, le licenciement ou la poursuite en justice.